



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**session 2011**

# BTS DESIGN D'ESPACE

## DÉMARCHE CRÉATIVE – 2<sup>ème</sup> PARTIE – U.5.1

SESSION 2011

---

Durée : 5 heures  
Coefficient : 1

---

**Matériel autorisé :**

- Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Cirulaire N°99-186, 16/11/1999).
- Tout autre matériel est interdit.

*Les planches composées lors de la première partie seront laissées à votre disposition pour la deuxième partie.*

Les produits susceptibles de provoquer des émanations toxiques sont interdits.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 3 pages, numérotées de 1/3 à 3/3.

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2011
Démarche Créative – 2 <sup>e</sup> Partie	Code : DEEMC	Page : 1/3

## Un espace Hotspot Wifi\* pour les gares S.N.C.F.

\* Il s'agit d'un lieu public à forte affluence et clairement délimité (par exemple : aéroports, gares, aires d'autoroute, hôtels, cafés...) donnant accès à un réseau sans fil qui permet aux utilisateurs de terminaux mobiles (ordinateurs portables, téléphones ou assistants personnels) de se connecter facilement à Internet.

L'accès à Internet devient une nécessité pour tout un chacun, y compris à l'extérieur de chez soi ou de son bureau. La réponse à ce besoin a, dans un premier temps, été apportée par l'ouverture des cybercafés mais très rapidement, l'individualité et l'utilisation d'ordinateurs nomades ont pris le dessus au profit des connexions sans fil proposées dans les lieux publics.

Après le succès observé en France, notamment sur certaines aires d'autoroute ou dans les squares parisiens, la S.N.C.F souhaite implanter dans les plus grandes gares, des espaces de consultation nommés "Hotspot". Ces espaces clairement identifiables permettront aux voyageurs de se connecter à Internet et/ou de recharger leurs appareils mobiles.

Intégrée ou à l'écart des grandes circulations, vue ou cachée, collective ou individuelle, ouverte ou fermée, offrant une position assise ou debout, cette structure permettant d'accueillir une dizaine de personnes simultanément sera suffisamment "adaptable" pour permettre une implantation dans la plupart des halls de gare. (volume maximum : 40 m<sup>3</sup>).

Sous la forme d'esquisses de principe, il vous est demandé de proposer des hypothèses spatiales répondant à des scénarios d'usage que vous définirez.

### Critères d'évaluation :

- Capacité à analyser la demande et à organiser une démarche exploratoire.
- Pertinence et variété des hypothèses proposées.
- Capacité à contextualiser des hypothèses cohérentes.
- Qualité de la communication.

Documents proposés à titre indicatif



1 : Logo



2 : Salle des pas perdus, gare saint Lazare



3 : Les quais de départ de la gare du Nord



4 : Salle des pas perdus, gare Montparnasse